

Français
Consignes de sécurité

Rev. 848

***II* FREECOM**

Freecom Technologies • Germany

www.freecom.com

Avertissement

Freecom ne peut être tenu responsable de dommages, de pertes de données ou des dommages consécutifs, quels qu'ils soient (y compris, sans limitation, les dommages dus à des pertes de profits commerciaux, à une interruption d'activité, à une perte d'informations commerciales ou à d'autres pertes financières) résultant de l'usage ou de l'impossibilité d'utiliser ce produit Freecom, même si Freecom a été informé des risques de tels dommages.

Garantie limitée

TOUTEFOIS, MEME EN CAS DE RESPECT DE CES PRESCRIPTIONS, FREECOM NE GARANTIT PAS UN FONCTIONNEMENT PARFAIT DE L'APPAREIL EN TOUTES CIRCONSTANCES. FREECOM COUVRE UNIQUEMENT LES DOMMAGES SUBIS PAR L'UTILISATEUR OU UNE TIERCE PERSONNE N'EXCEDANT PAS LE PRIX D'ACHAT DU PRODUIT ET CE, DANS L'ETENDUE MAXIMALE DICTEE PAR LA LOI.

Informations importantes


Nom du produit : Flash storage

Modèle : USBCard, DataBar USB Stick, FM-10 Pro USB Stick

Contacts :

Freecom Technologies GmbH
Sachsendamm 3-4
10829 Berlin / Allemagne

Déclaration européenne de conformité

 Freecom déclare que le produit : USBCard, DataBar USB Stick, FM-10 Pro USB Stick est conforme aux normes suivantes :

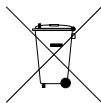
Classe A

Attention! Cet appareil est conforme à la Classe A. Cet équipement peut provoquer des perturbations électromagnétiques dans les zones habitées. Si le cas se produit, il appartient à l'utilisateur de prendre les mesures appropriées et d'en assumer la responsabilité.

Informations supplémentaires :

« Le produit est conforme à la directive sur la compatibilité électromagnétique 2004/108/EEC. » Le présent produit porte la marque CE conformément aux directives européennes. Freecom Technologies GmbH, Sachsendamm 3-4, 10829 Berlin, Allemagne se charge de l'homologation CE.

Les informations suivantes s'appliquent uniquement dans les pays membres de l'Union Européenne :



Le symbole illustré ci-contre indique que ce produit ne peut pas être traité comme un déchet ménager ordinaire. En disposant de ce produit en respectant les règlements en vigueur, vous participez à la protection de l'environnement et à la prévention des risques sanitaires liés à l'absence de traitement de produits potentiellement nocifs. Pour plus de détails sur le recyclage de ce produit, veuillez consulter le service municipal compétent, le service de ramassage des ordures ou le revendeur du produit.